

Table des matières

AVANT-PROPOS	1
--------------------	---

PREMIÈRE PARTIE À PROPOS DU DROIT PÉNAL EN GÉNÉRAL

Existe-t-il une personnalité juridique propre au droit pénal?.....	7
I – La tutelle du droit civil (quant à la personnalité).....	9
A. L'emprunt	10
B. L'incohérence.....	19
II – L'émancipation du droit pénal (quant à la personne).....	24
A. L'appropriation	24
B. L'abandon?	28
L'égalité humaine, matrice de(s) principes fondamentaux du droit pénal général?	33
I – Éléments préalables	33
II – Éléments de réponse	40
A. L'approche <i>a maxima</i>	40
B. L'approche <i>a minima</i>	43
Réflexions sur quelques incriminations dédoublées (Livre II/Livre IV du Code pénal).....	49
I – La pertinence du dédoublement des incriminations	53
A. Le dédoublement mis au service d'une gradation de la répression.....	54
B. Le dédoublement commandé par la différence de nature des actes	56

II – La cohérence des incriminations dédoublées	59
A. Des rapprochements opérés.....	59
B. Des distances maintenues	61
Où en est-on des rapports entre criminologie et droit pénal?	65
I – À l'Université, un droit pénal dominateur	68
A. Les raisons scientifiques.....	68
B. Les raisons pédagogiques	69
II – En dehors de l'Université, un droit pénal suiveur	71
A. L'influence de la criminologie sur le législateur	71
B. La visibilité de la criminologie dans la cité	73
La densification normative du Code pénal.....	75
I – La densification par impression	77
A. La densification <i>des</i> normes.....	77
B. La densification de <i>la</i> norme.....	79
II – La densification en surimpression	82
A. La surimpression au sens propre.....	82
B. La surimpression au sens figuré.....	85
Généralité et internationalité en droit pénal.....	87
I – Internationaliser le droit pénal général: que cette discipline prenne davantage en considération les dimensions internationales du droit pénal	88
II – Régénéraliser le droit pénal international: que cette discipline demeure le tronc commun d'évolutions qui ne sont pas antagonistes	90

SECONDE PARTIE

PROPOS SUR LE DROIT PÉNAL GÉNÉRAL

I. La loi pénale

Principe de légalité et/ou principe de sécurité juridique	99
I – L'intersection du principe de légalité et du principe de sécurité juridique	101
A. L'absence de correspondance du principe de légalité et du principe de sécurité juridique (différences).....	101

B. La rencontre du principe de légalité et du principe de sécurité juridique (points communs)	104
II – L'interaction du principe de légalité et du principe de sécurité juridique.....	107
A. L'apparition du principe de sécurité juridique consécutive à sa confrontation avec le principe de légalité	107
B. La commutation du principe de légalité consécutive à sa confrontation avec le principe de sécurité juridique.....	111
La jurisprudence en droit pénal.....	115
I – La reconnaissance actée du rôle interprétatif de la jurisprudence en droit pénal.....	118
A. L'interprétation nécessaire de la norme pénale	118
1. La limite du principe de légalité	119
2. Le renfort au principe de légalité.....	120
B. L'intégration proposée dans la norme pénale	121
1. La consécration de l'intégration	121
2. La conséquence de l'intégration	123
II – La reconnaissance appelée d'un rôle créateur de la jurisprudence	125
A. Les justifications du rôle créateur de la jurisprudence	125
1. La prise en compte par la jurisprudence de l'équité	125
2. La prise en compte par la jurisprudence de la vraisemblance	127
B. L'encadrement du rôle créateur de la jurisprudence	128
1. La précision du critère.....	128
2. L'application du critère.....	129
Les fondements supra-législatifs des principes de non-rétroactivité <i>in pejus</i> et de rétroactivité <i>in mitius</i>	133
I – La non-rétroactivité <i>in pejus</i> et l'exigence de prévisibilité de la répression.....	134
A. Un essor de la non-rétroactivité <i>in pejus</i> commandé par l'exigence de prévisibilité.....	134
B. Une mise à l'écart de la non-rétroactivité <i>in pejus</i> justifiée par l'absence d'atteinte à l'exigence de prévisibilité.....	137
II – La rétroactivité <i>in mitius</i> et l'exigence de nécessité de la répression	140

- A. Une consécration de la rétroactivité *in mitius* commandée par l'exigence de nécessité 141
- B. La non-rétroactivité *in mitius* permise par l'absence d'atteinte à l'exigence de nécessité..... 143

II. La responsabilité pénale

- Faut-il étendre la notion générale de complicité ? 151
- I – Le maintien de l'emprunt de criminalité pour la complicité par aide ou assistance 155
- II – La remise en cause de l'emprunt de criminalité pour la complicité par instigation 159
- Faut-il généraliser la défense justificative ?
- Réflexions sur l'exercice des droits de la défense par le salarié..... 165
- I – Champ d'application strict de l'exercice des droits de la défense comme fait justificatif..... 169
- A. Sur la nature du procès 169
- B. Sur le contenu des documents produits par le salarié pour préparer sa défense 171
- II – Appréciation critique de la portée limitée de ce fait justificatif 172
- A. L'infraction susceptible d'être commise par le salarié exonéré de responsabilité 172
- B. Et le fondement de cette neutralisation de l'élément légal de l'infraction ? 175
- Faut-il généraliser les circonstances aggravantes ? 181
- I – Pertinence de la généralisation 183
- II – Méthode de (re)généralisation 188

III. La sanction pénale

- Fallait-il abolir les peines plancher ? 195
- I – Les expériences passées d'encadrement de la peine 198
- A. La fourchette des peines dans l'ancien Code..... 199
- B. Les peines plancher du Code actuel 201
- II – L'utilité présente d'un encadrement de la peine..... 205

A. La nécessité d'une individualisation légale des peines	205
B. L'éventualité du rétablissement de la fourchette des peines de référence.....	209
Réflexions sur l'individualisation de la peine	213
I – La nécessité d'une personnalisation bien comprise de la peine prononcée	215
A. La nécessité évidente d'une personnalisation judiciaire de la peine prononcée	216
B. La nécessité de conserver une personnalisation légale de la peine	219
II – La nécessité de limiter l'individualisation de la peine exécutée.....	221
A. Une individualisation parfois inopportune	222
B. Une individualisation souvent illisible	225
Faut-il repenser la peine ? La peine, entre dilution et dispersion...	229
I – « Faut-il repenser la peine ? » Une question d'opportunité.....	234
A. L'opportunité de repenser la peine au regard de sa perte de spécificité	234
B. L'opportunité de repenser la peine au regard de sa perte d'unité	238
II – Faut-il repenser la peine ? Une question de possibilité.....	242
A. La possibilité de remédier à la perte de spécificité de la peine	243
B. La possibilité de remédier à la perte d'unité de la peine ...	246